

Les Ussees

SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Jean-Yves MÂCHARD, Président

Fanny SEYVE, Directrice

Réunion publique sur les questions d'eau et d'hydrogéologie

Projet d'accélérateur de particules du CERN

08 juillet 2026 – Saint-Julien-en-Genevois

Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique 2024-2030 :



Bassin versant : HR_06_09 - Les Usses

	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité	Défi	Cible
Baisse de la disponibilité en eau	4	2	9	oui
Perte de biodiversité aquatique	5	5	-	-
Perte de biodiversité humide	3	2	15	non
Assèchement des sols	2	2	19 & 20	non
Détérioration de la qualité d'eau	5	4	23	oui
Risques naturels liés à l'eau	1	-	24	non



- Bassin versant vulnérable nécessitant de fortes adaptations au changement climatique
- Déséquilibre quantitatif entre ressources disponibles (AEP ou non) et usages actuels avec la tendance à la baisse de la disponibilité de la ressource en période sévère d'été et de sécheresse
- Difficulté de respecter le volume maximum prélevable en période d'été défini dans le PTGE... ne pas dépasser collectivement 1 420 000m³ en été sur le bassin versant des Usses...
- Milieu fragile en raison du phénomène d'eutrophisation avec une forte détérioration de la qualité des eaux
- Projection de moins 15% des débits des Usses en 2050 et 40% en 2100 en été
- Cela engendre une perte de biodiversité aquatique et une dégradation des écosystèmes

Cela est accentué par :

- L'augmentation de la population car le territoire est dynamique et attractif → augmentation des usages de l'eau
- Les effets du changement climatique où les besoins en eau augmentent lors de périodes de sécheresse, notamment pour l'agriculture.

1/ un industriel en plus dans l'équation :

- Le CERN serait considéré comme un industriel en plus sur le territoire, qui aura besoin d'eau et produira des rejets dans le milieu.
- Intégration du CERN dans le Projet de Territoire de Gestion de l'eau porté par le Syr'Usses, qui vise le partage et la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs, dans le respect des normes en vigueur

2/ Phase chantier :

- Quelle consommation précise d'eau pour l'ouvrage et les entreprises en AEP et en eau brute, en m³/mois/an ?

3/ Phase d'exploitation :

- Eau de refroidissement proviendra du SIG du Lac Léman
- Aucun rejet dans le milieu naturel ce qui représente un changement majeur par rapport à la situation actuelle du LHC en exploitation
- Le bassin versant des Usses aura un site de surface, technique, sur les communes de Cercier/Marlioz de 8h, relié au réseau d'eau potable pour l'équipement sanitaire, avec une estimation de 5800 m³/an, soit l'équivalent de 105 personnes environ/an (base de 55m³/an/personne en déc. 2025)
- Rejet des eaux usées des sanitaires et éventuelles eaux de process dans la station d'épuration de Marlioz ? Cela reste à confirmer et vigilance sur la capacité d'autoépuration du ruisseau en période d'étiage
- Eaux pluviales : infiltration le plus possible dans les sols

